

## LA VOCATION MONASTIQUE

Un reportage sur la vie monastique décrit la partie visible de l'iceberg, et ne peut guère rendre compte de la partie immergée.

### Les quatre apparences

L'enquête insiste sur les activités des monastères pour justifier leur existence : les moines ont défriché les forêts et transmis la culture antique, ils accueillent aujourd'hui les gens du monde avides de silence...

L'Abbaye est décrite comme

- une église où se déroule une liturgie sobre et solennelle
- une bibliothèque (le « savant bénédictin »)
- un atelier (l'épithète « monastique » garanti la qualité du produit)
- une hôtellerie (où les hôtes se reposent du stress)

Des photos illustrent le propos : un vieux moine ou une jeune moniale, en prière dans sa cellule ou sous le cloître.

### Les quatre vœux

Mais on ne se fait pas moine pour chanter du grégorien, traduire des textes des Pères de l'Eglise, fabriquer du fromage ou des pâtes de fruit, accueillir des hôtes.

On se fait moine pour chercher Dieu en renonçant à la possession de ses biens, à la fondation d'un foyer, à sa volonté propre et à l'esprit de changement. Le partage (la pauvreté), le renoncement à l'exercice de la sexualité (la chasteté), la soumission à la volonté d'un autre (l'obéissance), l'engagement à vivre dans une communauté (la stabilité), constituent la partie immergée de l'iceberg, celle qui ne se voit pas et qui est l'essentiel ;

## Les quatre critères

Les tests indiqués par la Règle de saint Benoît pour l'admission d'un novice définissent bien la vocation monastique.

Il faut discerner

- si le candidat cherche vraiment Dieu, et non pas lui-même dans une analyse psychologique complaisante.
- S'il est assidu à l'Opus Dei, c'est-à-dire à la prière commune de la liturgie avec ce que cette assistance quotidienne peut comporter de lassitude et de tension
- S'il est obéissant, c'est-à-dire prêt, sans murmurer, à soumettre sa volonté propre à celle d'un autre
- S'il est capable de supporter les « opprobria », c'est-à-dire les incompréhensions et les affrontements de la vie commune avec calme, sinon avec humour.

Ces quatre critères permettent de déceler les relations du sujet avec lui-même, avec Dieu, avec l'autorité, avec la communauté.

Il ne s'agit pas d'exiger que cet équilibre soit parfait dès le début, mais que le terrain soit favorable à un progrès.

Ainsi la vie monastique n'est-elle point seulement ce qu'elle paraît aux yeux du touriste pressé et de l'ami bienveillant.

Un monastère n'est point le conservatoire d'une espèce en voie de disparition, mais un groupe d'hommes ouverts au monde et solidaire de leurs contemporains par la prière et le travail.

Dom Pierre MIQUEL  
Abbé émérite de Saint-Martin de Ligugé